



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 7 février 2024

Vœux aux forces de sécurité et de secours : les axes prioritaires de la prévention et de la lutte contre la délinquance en Gironde

Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, Étienne GUYOT a présenté ses vœux aux représentants des forces de sécurité et de secours de Gironde et de Nouvelle-Aquitaine, le 31 janvier dernier. L'occasion de remercier et de féliciter l'ensemble des femmes et des hommes engagés, parfois au péril de leur vie, dans la sécurité de nos citoyens.

L'année 2023 a montré un très haut niveau d'engagement, avec une hausse significative de la présence des forces de l'ordre sur la voie publique et dans les transports en commun (+31,30 % en zone police et +44,3 % en zone gendarmerie). Cet engagement s'est traduit par une augmentation notable des infractions révélées par l'action des services (+2,23%). Cela signifie plus de flagrants délits et plus de travail d'enquête en 2023. La présence des patrouilles de police dans les transports en commun a augmenté de + 47,20 %.

Cette mobilisation sera renforcée par un maillage territorial densifié, avec en particulier la création de trois nouvelles brigades de gendarmerie dans le déploiement d'ici à 2026 du plan « 200 brigades », annoncé par le Président de la République. Au 1^{er} trimestre 2024 sera créée la brigade d'Izon.

Le préfet a dressé le bilan girondin en matière de sécurité intérieure et de sécurité civile, pour mieux en dégager de une feuille de route claire pour 2024.

Cette année, les engagements opérationnels porteront en priorité sur :

- **L'organisation des grands événements**, au premier rang desquels les Jeux olympiques et paralympiques, en capitalisant sur l'expérience du Tour de France et de la Coupe du monde de rugby 2023, qui se sont déroulés dans des conditions d'organisation et de sécurité qui ont mis le territoire à l'honneur. Les JOP 2024 contribueront, eux aussi, au rayonnement international de Bordeaux et de la Gironde, avec sept matchs de football accueillis. Ils font l'objet d'une mobilisation totale.
- **Les atteintes à l'intégrité physique des personnes, avec un investissement particulier en matière de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales.** Malgré une hausse significative de ces violences (+12,0 %), aux niveaux national comme local, les forces de sécurité intérieure girondines se sont structurées pour traiter quantitativement et qualitativement ce phénomène. À cet égard, il convient de souligner le rôle déterminant des cellules d'appui psychologique de la police et de la gendarmerie nationales et le travail remarquable des intervenants sociaux en commissariat et en gendarmerie, dont le réseau devrait être encore renforcé en 2024. C'est dans cette perspective que le préfet a d'ores-et-déjà pu annoncer la création d'un poste supplémentaire d'intervenant social en commissariat et gendarmerie (ISCG) au bénéfice du de l'arrondissement d'Arcachon, avant potentiellement d'autres créations de postes encore à l'étude.

- **La lutte contre les stupéfiants, en poursuivant l'effort déjà engagé dans les opérations « Place Nette »**, véritables opérations en profondeur de démantèlement des points de deal et de désorganisation des réseaux trafiquants. Bordeaux (secteur Saint-Michel), Pessac (secteurs Macedo et Saige), Cenon, Belin-Beliet, Langon, Blaye, Saint-Loubès, Saint-André-de-Cubzac, Libourne, Ambarès et Blanquefort sont les territoires sur lesquels ces opérations se sont déjà déroulées. Ont été saisis plusieurs dizaines de kilos de stupéfiants (résine et herbe de cannabis, cocaïne), près de 90 armes à feu, plusieurs dizaines de kilogrammes de munitions, un véhicule léger. Conformément à l'engagement du Président de la République, ces opérations seront démultipliées en 2024. Dans ce cadre de ces opérations, mais aussi grâce à l'action quotidienne des forces de l'ordre, 24 points de deal ont été démantelés au 2023 (11 en zone police et 13 en zone gendarmerie).
- **La prévention et la lutte contre les atteintes aux biens, avec un accent particulier en matière de lutte contre les cambriolages dont l'augmentation s'est ralentie.** Pour ce qui concerne plus particulièrement les cambriolages d'entreprises, le préfet souhaite engager en 2024 un travail partenarial avec les organismes consulaires et les entreprises pour renforcer les actions de prévention et de détection, qui pourra s'appuyer sur un solide réseau de référents sûreté en police et en gendarmerie. Par ailleurs, il est à noter que les vols violents sans arme (-5,5%), les vols sans violences contre des personnes (-1,1%) et les vols d'accessoires de véhicules (-6,7%) sont autant d'indicateurs en baisse notable.
- **La lutte contre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme et contre la haine et les discriminations anti-LGBT**, après une année 2023 marquée par une exacerbation des tensions, en particulier à l'encontre de la communauté juive après les attaques perpétrées par le Hamas contre Israël. A cet égard, le préfet est attentif à ce que le Comité opérationnel de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (CORAH) se réunisse régulièrement, sous l'animation conjointe de la préfète déléguée à l'égalité des chances et des procureurs de la République de Bordeaux et de Libourne.
- **La sécurité routière** : l'année 2023 présente une accidentalité en baisse par rapport à 2022 et se situe à un niveau inférieur par rapport aux moyennes annuelles 2018-2022, avec 70 personnes décédées sur les routes contre 87 tués en 2022. **Les efforts de prévention et de contrôles routiers seront maintenus pour continuer de sauvegarder des vies sur les routes girondines.**
- **La loi immigration : la promulgation de la loi implique son application immédiate**, dans un souci rappelé par l'Exécutif d'une mise en oeuvre équilibrée entre lutte contre l'immigration irrégulière et intégration socio-économique des étrangers en situation régulière. Les expulsions des étrangers délinquants restent une priorité, tandis que des actions offensives seront poursuivies, en lien avec les parquets, pour lutter contre le travail illégal et les marchands de sommeil.
- **En matière de sécurité civile, le renforcement des moyens de prévention et de lutte contre les incendies de forêt sera poursuivi.**